



Direction Générale  
des Services  
Ville de NANGIS

## LISTE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL MUNICIPAL DU

**29 MAI 2024**

- Installation de Monsieur Martial DISCH aux fonctions de conseiller municipal  
Rapporteur : Madame le Maire  
*L'assemblée délibérante a pris acte à l'UNANIMITE (28 voix POUR)*
  
- 1. Approbation du procès-verbal de la séance publique du conseil municipal du 21 Mars 2024  
Rapporteur : Madame le Maire  
*Point adopté à l'UNANIMITE (28 voix POUR)*
  
- 2. Renouvellement de la délégation du service public du marché d'approvisionnement  
Rapporteur : Angélique Rappailles  
*Point adopté à l'UNANIMITE (28 voix POUR)*
  
- 3. Convention OPAH-RU pour une durée de 5 ans  
Rapporteur : Madame le Maire  
*Point adopté à l'UNANIMITE (28 voix POUR)*
  
- 4. Dénomination des voies de la ZAC Nangis Acti-pôle  
Rapporteur : Madame le Maire  
*Point adopté à l'UNANIMITE (28 voix POUR)*
  
- 5. Compte de gestion 2023 du budget principal de la Commune  
Rapporteur : Alban LANSELLE  
*Point adopté à l'UNANIMITE par 22 voix POUR, et 6 ABSTENTIONS (Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE)*
  
- 6. Compte administratif 2023 du budget principal de la Commune  
Rapporteur : Alban LANSELLE  
*Alban LANSELLE a été désigné président de séance à l'UNANIMITE (28 voix POUR) pour le vote du compte administratif 2023 du budget principal de la Commune  
Point adopté à LA MAJORITE par 20 voix POUR, 6 CONTRE (Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE), 2 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE (Nolwenn LE BOUTER, Chantal REGNAULT-GALLOIS)*

7. Affectation définitive des résultats du budget principal de la Commune  
Rapporteur : Alban LANSELLE  
*Point adopté à LA **MAJORITE** par **22** voix **POUR**, **6** CONTRE (Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE)*
8. Budget supplémentaire 2024 du budget principal de la Commune  
Rapporteur : Alban LANSELLE  
*Point adopté à LA **MAJORITE** par **22** voix **POUR**, **6** CONTRE (Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE)*
9. Compte de gestion 2023 du budget Eau Potable  
Rapporteur : Alban LANSELLE  
*Point adopté à l'**UNANIMITE** par **22** voix **POUR**, et **6** **ABSTENTIONS** (Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE)*
10. Compte administratif 2023 du budget Eau Potable  
Rapporteur : Alban LANSELLE  
  
*Alban LANSELLE a été désigné président de séance à l'**UNANIMITE** (28 voix **POUR**) pour le vote du compte administratif 2023 du budget Eau potable*  
  
*Point adopté à LA **MAJORITE** par **20** voix **POUR**, **6** CONTRE (Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE), **2** NE PRENNENT PAS PART AU VOTE (Nolwenn LE BOUTER, Chantal REGNAULT-GALLOIS)*
11. Affectation définitive des résultats du budget Eau Potable  
Rapporteur : Alban LANSELLE  
*Point adopté à LA **MAJORITE** par **22** voix **POUR**, **6** CONTRE (Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE)*
12. Budget supplémentaire 2024 du budget Eau Potable  
Rapporteur : Alban LANSELLE  
*Point adopté à LA **MAJORITE** par **22** voix **POUR**, **6** CONTRE (Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE)*
13. Compte de gestion 2023 du budget Assainissement  
Rapporteur : Alban LANSELLE  
*Point adopté à l'**UNANIMITE** par **22** voix **POUR**, et **6** **ABSTENTIONS** (Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE)*

14. Compte administratif 2023 du budget Assainissement

Rapporteur : Alban LANSELLE

*Alban LANSELLE a été désigné président de séance à l'UNANIMITE (28 voix POUR) pour le vote du compte administratif 2023 du budget Assainissement*

*Point adopté à LA MAJORITE par 20 voix POUR, 6 CONTRE (Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE), 2 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE (Nolwenn LE BOUTER, Chantal REGNAULT-GALLOIS)*

15. Affectation définitive des résultats du budget Assainissement

Rapporteur : Alban LANSELLE

*Point adopté à LA MAJORITE par 22 voix POUR, 6 CONTRE (Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE)*

16. Budget supplémentaire 2024 du budget Assainissement

Rapporteur : Alban LANSELLE

*Point adopté à LA MAJORITE par 22 voix POUR, 6 CONTRE (Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE)*

17. Compte de gestion 2023 du budget Centre Aquatique - Aqualude

Rapporteur : Alban LANSELLE

*Point adopté à l'UNANIMITE par 22 voix POUR, et 6 ABSTENTIONS (Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE)*

18. Compte administratif 2023 du budget Centre Aquatique - Aqualude

Rapporteur : Alban LANSELLE

*Alban LANSELLE a été désigné président de séance à l'UNANIMITE (28 voix POUR) pour le vote du compte administratif 2023 du budget Centre Aquatique - Aqualude*

*Point adopté à LA MAJORITE par 20 voix POUR, 6 CONTRE (Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE), 2 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE (Nolwenn LE BOUTER, Chantal REGNAULT-GALLOIS)*

19. Affectation définitive des résultats du budget Centre Aquatique - Aqualude

Rapporteur : Alban LANSELLE

*Point adopté à LA MAJORITE par 22 voix POUR, 6 CONTRE (Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE)*

20. Budget supplémentaire 2024 du budget Centre Aquatique - Aqualude

Rapporteur : Alban LANSELLE

*Point adopté à LA MAJORITE par 22 voix POUR, 6 CONTRE (Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE)*

21. Subventions communales aux associations au titre de l'année 2024  
*Rapporteur : Sylvie POIRIER*  
*Point adopté à l'UNANIMITE (28 voix POUR)*
- 21-1- Subvention au Comité des Œuvres Sociales du personnel communal et de ses établissements publics locaux (COS) au titre de l'année 2024  
*Point adopté à l'UNANIMITE par 28 voix POUR*
- 21-2- Subvention communale à l'école de musique de l'harmonie de Nangis au titre de l'année 2024  
*Point adopté à l'UNANIMITE par 28 voix POUR*
- 21-3- Subvention communale à l'association Scouts et Guides de France au titre de l'année 2024  
*Point adopté à l'UNANIMITE par 27 voix POUR, 1 NE PREND PAS PART AU VOTE (Anne-Laure DE BELLEVILLE)*
- 21-4- Subvention communale à l'association Croix Rouge au titre de l'année 2024  
*Point adopté à l'UNANIMITE par 21 voix POUR, 6 ABSTENTIONS (Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE), 1 NE PREND PAS PART AU VOTE (Philippe DUCQ)*
- 21-5- Subvention communale à l'association patriotique « 520<sup>ème</sup> section des médaillés militaires de Nangis » au titre de l'année 2024  
*Point adopté à l'UNANIMITE par 27 voix POUR, 1 NE PREND PAS PART AU VOTE (Philippe DUCQ)*
- 21-6- Subvention communale à l'association Nangis Boxing au titre de l'année 2024  
*Point adopté à l'UNANIMITE par 27 voix POUR, 1 NE PREND PAS PART AU VOTE (Mohammed KHERBACH)*
- 21-7- Subvention communale à l'association APAN au titre de l'année 2024  
*Point adopté à l'UNANIMITE par 27 voix POUR, 1 NE PREND PAS PART AU VOTE (Martial DISCH)*
- 21-8- Subvention communale à l'association Secours Populaire Français au titre de l'année 2024  
*Point adopté à la MAJORITE par 21 voix POUR, 1 voix CONTRE (Alban LANSELLE), 6 ABSTENTIONS (Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE), 1 NE PREND PAS PART AU VOTE (Michel BILLOUT)*
- 21-9- Subvention communale à l'association de solidarité « restos du cœur du 77 » au titre de l'année 2024  
*Point adopté à l'UNANIMITE par 27 voix POUR, 5 ABSTENTIONS (Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE), 1 NE PREND PAS PART AU VOTE (Sylvie GALLOCHER)*

- 22- Vote d'une participation 2024 au syndicat intercommunal pour le fonctionnement des établissements du premier cycle et du second degré du secteur scolaire de Nangis au titre de l'année 2024  
Rapporteur : Alban LANSELLE  
*Point adopté à l'UNANIMITE par 27 voix POUR, 1 NE PREND PAS PART AU VOTE (Nathalie PIEUSSERGUES)*
- 23- Vote d'une contribution au SICPAN au titre de l'année 2024  
Rapporteur : Alban LANSELLE  
*Point adopté à l'UNANIMITE par 28 voix POUR*
- 24- Placement de fonds sur compte à terme à hauteur de 3 000 000€– Budget principal  
Rapporteur : Alban LANSELLE  
*Point adopté à l'UNANIMITE par 28 voix POUR*
- 25- Modification du tarif de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) pour l'année 2025  
Rapporteur : Alban LANSELLE  
*Point adopté à l'UNANIMITE par 28 voix POUR*
- 26- Désignation d'un membre du conseil municipal pour représenter la commune au sein du SICPAN  
Rapporteur : Madame le Maire  
*Point adopté à l'UNANIMITE 22 voix POUR, 6 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE (Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE)*
- 27- Recrutement d'un collaborateur de cabinet  
Rapporteur : Alban LANSELLE  
*Point adopté à l'UNANIMITE (28 voix POUR)*
- 28- Motion de la commune sur le projet de construction et d'exploitation d'une plateforme logistique à usage d'entrepôt, de conditionnement et de transport de marchandises soumise au classement SEVESO seuil bas située dans la ZAC de Nangis Actipôle et porté par la Société FM Logistic  
Rapporteur : Madame le Maire  
*Point adopté à l'UNANIMITE (28 voix POUR)*
- 29- Présentation des décisions municipales n°2024/101 à 2024/197  
Rapporteur : Alban LANSELLE  
*L'assemblée délibérante a pris acte à l'UNANIMITE (28 voix POUR)*

Séance levée à 22H30.

Fait à Nangis, le 30 mai 2024.

